

# Dans les arcanes de la précarité étudiante

Alors que les APL ont baissé de 5 euros le 1<sup>er</sup> octobre, les demandes de bourses ont progressé de 2,2 %

**S**ur sa ligne de crédit, un seul chiffre. Pas de zéro, juste un cinq. «*Que voulez-vous que j'achète avec ça ?*», questionne l'étudiant dans un souffle de lassitude, dans le local de l'épicerie solidaire Agoraé du campus de Nanterre. Cinq euros, c'est également le montant de la baisse de l'aide personnalisée au logement (APL) annoncée par le gouvernement en juillet, qui est devenue effective dimanche 1<sup>er</sup> octobre. Environ 800 000 étudiants en sont bénéficiaires.

«*Si à 18, 19, 20, 24 ans, vous commencez à pleurer pour 5 euros, qu'est-ce que vous allez faire de votre vie ?*», avait déclaré Claire O'Petit, députée LRM de l'Eure, en juillet. La phrase avait choqué. Dans la frange de la population estudiantine qui subit une situation de précarité financière sévère, la somme n'a rien de modique.

Retour dans l'épicerie solidaire de Nanterre. A l'étudiant « riche » de 5 euros, Alizé Marzin-Corre, en licence de gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire et gestionnaire du lieu, tend un panier : «*Prends ce dont tu as besoin, on fera les comptes après.*» Conserves, produits frais, boissons, produits d'hygiène. Il fait le plein pour une semaine de produits de première nécessité. Le ticket de caisse ne dépassera pas les 4 euros. Chaque produit est ici distribué pour 1/10<sup>e</sup> de sa valeur en magasin.

Depuis cinq ans, les épicerie solidaire poussent sur de nombreux campus de France, sous l'impulsion de la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE). «*Nous avons fait le constat de plus en plus visible d'une mon-*

*tée de la précarité étudiante*», raconte Jimmy Losfeld, le président du syndicat. La première a vu le jour à Lyon en 2012. Cette année-là, 156 étudiants se sont pressés à sa porte. Puis d'autres ont été lancées à Nice, Lille, Brest, Nancy, Caen...

## Aides d'urgence en hausse

En 2017, 15 épicerie solidaire étudiantes maillent le territoire. Sept nouvelles devraient être inaugurées en 2018. Dans ces lieux, 5463 jeunes gens viennent acheter de quoi se nourrir, se poser, parler, prendre un café en essayant d'oublier leur condition d'étudiant pauvre. Le phénomène touche fortement les étudiants étrangers : «*63 % des bénéficiaires des Agoraé sont internationaux*», pointe Alexandre Picard, vice-président de la FAGE, en charge de l'innovation sociale.

D'autres indicateurs témoignent de la paupérisation d'une partie de la jeunesse étudiante. Selon les chiffres que *Le Monde* s'est procurés, le nombre de demandes de bourse auprès des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (Crous) a augmenté cette année de 2,2 %, pour atteindre le nombre de 1129461. Quant aux aides d'urgence que les Crous délivrent dans les situations de précarité extrême, elles sont aussi en hausse en 2016 : 42037 étudiants ont lancé cet appel au secours, soit une augmentation de 1160 demandeurs (+ 2,8 %). Parallèlement, l'enquête annuelle sur le coût de la vie étudiante réalisée par l'Union nationale des étudiants de France (UNEF), publiée fin août, pointait une hausse de 2,09 % à la rentrée. L'inspection

générale des affaires sociales constatait déjà, en janvier 2015, que 19,1 % des étudiants vivaient au-dessous du seuil de pauvreté.

A La Passerelle, épicerie solidaire et sociale ouverte à tous les publics à Lille, les étudiants viennent désormais grossir les rangs des inscrits, témoigne sa présidente, Linda Motrani. S'ils n'étaient que quelques-uns à l'ouverture de la structure associative, en 2012, ils sont désormais une soixantaine, parmi les

**« C'est difficile de tenir le mois. Je regarde chaque prix à l'euro près »**

**MAMAN D.**

étudiante en licence à Lille

900 familles qui viennent faire le plein à tout petits prix chaque semaine. Le fait que le lieu en briques rouges soit situé à quelques encablures de l'université Lille-2 et en face d'une résidence étudiante n'y est pas pour rien.

Maman D., étudiante en licence administration économique et sociale, vient d'y emménager. Une fois payées les charges (loyer, chauffage, transport...), elle ne dispose pas de 7 euros par jour pour vivre, la condition d'inscription à l'association La Passerelle. Sa bourse de 400 euros disparaît bien

vite avec déjà 300 euros de loyers et charges. Sans aide de ses parents, ses 183 euros d'APL constituent ensuite sa principale ressource. «*C'est difficile de tenir le mois*, reconnaît la jeune fille, pour laquelle l'importance de ces

5 euros est une évidence. *Après le 15, en général, je ne peux plus trop faire de courses, je regarde chaque prix à l'euro près...*» L'argent qu'elle a pu gagner en travaillant cet été lui a servi à payer la caution et le premier loyer, et elle ne voit pas comment prendre un job, avec son emploi du temps à trous qui s'étale de 8 h 30 à 20 heures.

## « Fourchettes basses »

Ghislain, lui, vient de sortir du monde étudiant, mais il continue de venir à l'épicerie solidaire, son activité d'autoentrepreneur tardant encore à prendre son envol. Diplômé de l'école d'architecture de Lille il y a un an, le jeune homme a vu ses aides boursières s'arrêter en dernière année d'étude, ses droits étant épuisés. Les 200 euros de ses parents, de même que les 100 euros de son emploi étudiant ne suffisaient pas, chaque mois se terminait inéluctablement dans le rouge. Et ce, malgré ses 180 euros d'APL.

«*Les étudiants se trouvent vraiment dans les fourchettes basses des ressources*, souligne Jamel Belfkih, salarié en contrat aidé à l'épicerie. *Quand on en voit qui viennent entre midi et deux juste pour demander du pain, que nous distribuons gratuitement, ça fait vraiment mal au cœur.*»

Ces étudiants sont pourtant loin de se plaindre. «*Par pudeur, devine Alizé Marzin-Corre, quand on n'a pas les moyens de se payer un pantalon, des chaussettes, on n'est pas fier et on ne s'expose pas, de peur d'être stigmatisé.*» Un message que la jeune gestionnaire de l'épicerie de Nanterre adresse directement à la députée LRM. ■

**ERIC NUNÈS ET**

**CAMILLE STROMBONI (À LILLE)**

## Un calcul des aides au logement complexe et imprévisible

**LES APL** (allocations personnalisées au logement) dont bénéficient 6,5 millions de personnes ont été uniformément réduites de 5 euros, dimanche 1<sup>er</sup> octobre. Un décret, rejeté par le Conseil national de l'habitat (CNH) dont l'avis n'est que consultatif, a été publié au *Journal officiel* vendredi 29 septembre. Il établit une nouvelle formule de calcul de l'APL avec une soustraction finale (« - x ») dont le montant « x » sera désormais fixé par arrêté. Il pourra varier au gré des souhaits du gouvernement sans même que le CNH ait son mot à dire.

L'Union sociale de l'habitat, qui fédère les organismes HLM, étudie un recours juridique pour contester le fait qu'un simple arrêté puisse supplanter un décret et permette de s'affranchir de toute consultation des propriétaires, locataires, associations de lutte contre le mal-logement... Pour le moment, x = 5 euros, ce qui, en année pleine, permet-

tra à l'Etat d'économiser 390 millions d'euros. Mais la ponction pourra, si besoin, être beaucoup plus élevée.

Pour Cédric Cadoret, 40 ans, habitant de Pontivy (Morbihan), qui a dû cesser de travailler pour s'occuper de son épouse en longue maladie, « la baisse de 5 euros est supportable, même s'il est vrai que, sur un budget de 800 euros par mois, nous finissons certains mois sur les genoux », confie-t-il. Le couple a la chance de disposer d'un beau logement donnant sur la forêt, pour un loyer de 300 euros dont 270 (désormais 265) couverts par l'APL.

« C'est injuste et arbitraire mais je m'y ferai », assure Françoise Laroche, jeune retraitée de l'audiovisuel qui vit, à Paris, avec 1180 euros par mois et dont le loyer de 650 euros, à peine allégé par 63 euros d'APL, dévore la moitié des ressources. Elle n'habite pourtant qu'un 20 m<sup>2</sup>, au septième étage sans ascenseur. Ce qui l'angoisse et la met en colère,

c'est de ne pas savoir sur quelles ressources elle peut compter : au 1<sup>er</sup> janvier 2017, grâce à un allègement de la CSG, sa retraite avait augmenté de 40 euros par mois, tandis que son APL était grignotée de 4 euros. Mais le fait de dépasser désormais le plafond fatidique de 1160 euros par mois lui vaut de ne plus bénéficier de la précieuse allocation Paris Logement, de 84 euros, versée par la ville.

### « On nous enfonce »

« Le calcul des aides est très opaque, aléatoire, déstabilisant. On dit qu'on nous aide, mais on nous enfonce. Avec plus de 1000 euros par mois, on me fait comprendre que je suis nantie, mais j'ai droit à peu de chose, pas même une aide pour souscrire à une mutuelle santé », observe M<sup>me</sup> Laroche qui, pour avoir renoncé, un mois seulement, à honorer son loyer, ne parvient pas à se remettre à flot.

Ces exemples illustrent le té-

lescopage d'aides changeant sans cesse, combiné aux montants eux aussi variables des salaires et des retraites. Des variations qui peuvent, pour 5 euros, faire basculer des situations fragiles dans l'endettement. « Pour les personnes en insertion, qui travaillent par intermittence et perçoivent alternativement des salaires et des Assedic, l'APL change sans arrêt, sans aucune visibilité sur les ressources réelles », témoigne un travailleur social en centre d'hébergement.

Le rapport de 2015 sur les APL du député (PS) du Val-d'Oise François Pupponi recommandait « d'écarter tout rabotage général des APL », mais aussi « de stabiliser l'aide pour trois ou six mois, quels que soient les changements de situation du ménage ». C'est la voie inverse que suit le gouvernement. ■

ISABELLE REY-LEFEBVRE